

RENOUVELLEMENT DES INSTALLATIONS DES PARTENAIRES 2025-2026

**Guide du programme et de la présentation
d'une demande**

**MINISTÈRE DES SERVICES À L'ENFANCE ET DES
SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES**

Table des matières

1. TOUR D'HORIZON DU PROGRAMME	2
2. UTILISATION DE PAIEMENTS DE TRANSFERT ONTARIO	2
3. ÉCHÉANCES ET DOCUMENTS EXIGÉS	3
4. DIRECTIVES PRÉPARATOIRES À LA DEMANDE – SURVOL	3
5. ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DEMANDE	4
6. TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE CONTENANT DES INFORMATIONS SUR LE SITE	7
7. REMPLIR LE FORMULAIRE	9
Organisme général, adresse et coordonnées	9
Renseignements sur le site et le programme	9
Coordonnées du site.....	10
Renseignements liés au projet	11
Questions d'évaluation du projet	11
Déclaration et signature	19
8. INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE	19
Validation des demandes	19
Téléchargement du formulaire de demande	20
Téléchargement des documents justificatifs	21
ANNEXE A : PROJETS ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES	24
ANNEXE B : LISTE DE VÉRIFICATION DES CONSEILS UTILES	28

1. TOUR D'HORIZON DU PROGRAMME

Programme de renouvellement des installations des partenaires

Le Programme de renouvellement des installations des partenaires appuie la priorité du gouvernement visant à moderniser son infrastructure en investissant dans le maintien, l'amélioration et la transformation de son système de prestation de services pour les programmes et les services subventionnés par le ministère en ayant recours à des bénéficiaires de paiements de transfert (BPT). Ce programme aide les BPT à payer les réparations et les rénovations importantes nécessaires pour maintenir la sécurité de leurs bâtiments pour les clients.

2. UTILISATION DE PAIEMENTS DE TRANSFERT ONTARIO

Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC) assure la gestion du processus de demande dans le cadre du Programme de renouvellement des installations des partenaires par l'intermédiaire du système **Paiements de transfert Ontario (PTO)**. Cette solution en ligne offre aux BPT un portail unique où elles pourront télécharger et présenter les formulaires de demande, soumettre leurs rapports et suivre l'état de leurs demandes.

Pour utiliser le système PTO, vous aurez besoin d'un navigateur Web et d'une connexion Internet – pour éviter les problèmes techniques, il est recommandé d'utiliser la plus récente version de Google Chrome. Assurez-vous également d'avoir la dernière version d'**Adobe Reader DC** (PDF).

Pour de plus amples renseignements sur la façon d'accéder à PTO, veuillez consulter la page Web [Possibilités de financement offertes par le gouvernement de l'Ontario](#).

Soutien aux demandeurs

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à :

- Communiquer avec l'équipe du service à la clientèle de Paiements de transfert Ontario par téléphone au 1 855 216-3090 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h ou par courriel à l'adresse TPONCC@ontario.ca pour obtenir de l'assistance technique au sujet de l'utilisation du système PTO;
- Communiquer avec les personnes-ressources ou les superviseurs du programme de votre bureau régional pour toute question relative au programme.

3. ÉCHÉANCES ET DOCUMENTS EXIGÉS

Dates limites de présentation des demandes

Les demandes ainsi que les documents justificatifs doivent être présentés au moyen de PTO par le portail de PTO. Toutes les demandes et tous les documents justificatifs doivent être soumis au plus tard le 10 avril 2025, à 17 h.

Une demande complète comprend les documents suivants :

- 1) Tous les renseignements demandés dans le formulaire en ligne de PTO, en respectant les directives fournies;
 - 2) Le formulaire de demande en ligne, signé électroniquement par un employé de l'organisme de paiements de transfert désigné comme signataire autorisé;
 - 3) Les documents supplémentaires justifiant les coûts connexes (p. ex., soumissions) ou l'urgence (rapport d'ingénieur, avis d'infraction, etc.) du projet.
- Remarque :** Il faut obligatoirement joindre ces documents si l'option « Immédiat » ou « Immédiat – Avis d'infraction reçu » a été sélectionnée pour l'échéancier du projet.

4. DIRECTIVES PRÉPARATOIRES À LA DEMANDE – SURVOL

Les demandes qui présentent des renseignements incomplets ou inexacts pourraient ne pas voir leur demande en immobilisations mineures être classée par ordre de priorité.

Les champs obligatoires sont clairement indiqués dans le module d'inscription de site et dans tous les formulaires de demande. D'autres champs peuvent être indiqués comme obligatoires en fonction des réponses données à certaines questions. Vous ne serez pas autorisé à produire une demande tant que tous les champs obligatoires n'auront pas été remplis. Tous les autres champs ne sont pas obligatoires, mais il est important de fournir des données vérifiables dans le plus grand nombre possible de ces champs.

Les formulaires de demande sont protégés par diverses règles de validation des données afin d'empêcher toute modification du formatage. Cela permet de garantir que les données les plus précises sont fournies.

5. ACCÉDER AU FORMULAIRE DE DEMANDE

Pour accéder au formulaire de demande dans le cadre du Programme de renouvellement des installations des partenaires, vous devez d'abord ouvrir une session dans PTO. Vous pouvez avoir accès au système PTO en utilisant les justificatifs d'identité de votre compte Mon Ontario.

Remarque : Si vous ne parvenez pas à accéder au formulaire de demande, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant ministériel.

Ontario 

English

Ontario 

Vous n'avez pas de compte? [Créer un compte](#)

OU

Se connecter à un compte Mon Ontario

Courriel

L'adresse courriel avec laquelle vous vous êtes inscrit

Mot de passe

Connexion

OU

Partenaire de connexion

Après avoir ouvert votre session sur votre compte Mon Ontario, veuillez sélectionner « **Visionner les possibilités de financement** ».



PTO vous redirigera automatiquement vers la page « **Visionner les possibilités de financement** ». Cliquez sur l'hyperlien du nom de votre organisation pour continuer.



Visionner les possibilités de financement

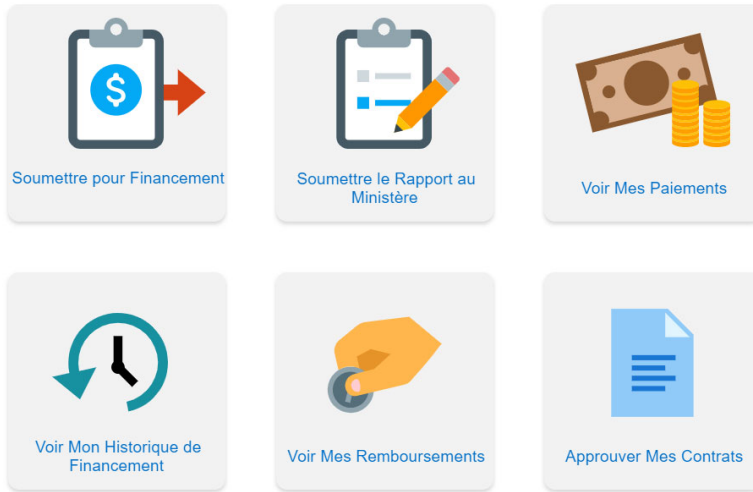
Services de paiements de transfert

Pour accéder au système de Paiement de transfert Ontario, cliquez sur le nom d'organisati

Nom legal de l'organisation	Nom commercial de l'organisation:	Service de PT	Type d'accès
Test Agency.	Test Agency	Paiements de transfert Ontario	Accès standard

Veuillez cliquer sur « **Soumettre pour financement** » sous « **Je cherche à** » et sélectionner la carte du Programme de renouvellement des installations des partenaires 2025-2026 pour accéder à la demande dans le cadre du programme.

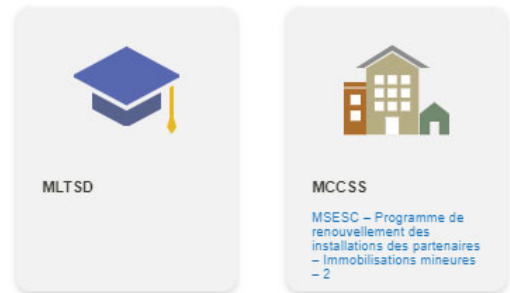
 Je cherche à :



Soumettre pour Financement

Programmes sur invitation pour mon organisation

Programmes ouverts



Le système vous redirigera vers le processus de demande en quatre étapes. Les lignes directrices de demande et les autres documents d'appui seront accessibles à l'étape 1 : Passer en revue les renseignements sur le programme. Sélectionnez le nom du document pour télécharger la pièce jointe.

Ontario

Soumettre pour Financement

MESC-Programme de renouvellement des installations des partenaires-Immobilisations mineures-2025/26

1 Passer en revue les renseignements sur le programme

2 Télécharger et téléverser le formulaire rempli

3 Joindre les documents à l'appui

4 Confirmer l'envoi

Étape 1 - Lire l'information sur le programme

Télécharger les documents du programme

Vous trouverez ci-dessous une liste de documents relatifs à ce programme. Nous vous encourageons fortement à examiner toute cette information avant d'entamer votre demande. Cliquez sur le nom du document pour télécharger le fichier dans votre ordinateur.

Documentation sur le programme

Nom de document	Commentaires

Première Précédente Suivante Dernière

Programme
MESC-Programme de renouvellement des installations des partenaires-Immobilisations mineures-2025/26

Dossier
2025-02-1-2180569921

Date de création
26/02/2025 13:50:22

Statut
Demande

Date limite de la demande

6. TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE CONTENANT DES INFORMATIONS SUR LE SITE

Le processus de demande dans le cadre du Programme de renouvellement des installations des partenaires est désormais connecté au module d'inscription du site PTO. Cela signifie que les informations relatives au site seront maintenant préremplies dans le formulaire de demande.

Allez à l'étape 2 du processus de demande pour télécharger le formulaire rempli. Faites défiler jusqu'au champ indiquant de sélectionner le site sur lequel vous déposez une demande de projet et cliquez sur la loupe.

Soumettre pour Financement

MESC-Programme de renouvellement des installations des partenaires-Immobilisations mineures-2025/26

1 Passer en revue les renseignements sur le programme

2 Télécharger et téléverser le formulaire rempli

3 Joindre les documents à l'appui

4 Confirmer l'envoi

Étape 2 - Remplir le formulaire

Sélectionnez le site où vous postulez pour un projet?

Site

Télécharger le formulaire pour commencer

Commencez à remplir le formulaire en cliquant sur le bouton Télécharger le formulaire. Après avoir téléchargé le formulaire, enregistrez-le sur votre ordinateur et remplacez-le électroniquement en utilisant un lecteur de fichiers PDF compatible. Nous conseillons l'utilisation d'Adobe Acrobat Reader DC. N'oubliez pas de téléverser le formulaire rempli ci-dessous avant de passer à l'étape 3 du processus de demande.

Télécharger le formulaire

Programme
MESC-Programme de renouvellement des installations des partenaires-Immobilisations mineures-2025/26

Dossier
2025-02-1-2180569921

Date de création
26/02/2025 13:50:22

Statut
Demande

Date limite de la demande

Dans la fenêtre indiquant de choisir un site, sélectionnez le site pour lequel votre organisation souhaite soumettre une demande de renouvellement des installations des partenaires. Votre organisation peut sélectionner et remplir des demandes pour n'importe quel site actif à partir du module d'inscription des sites.

Avant de téléverser le formulaire, assurez-vous qu'il ne vous manque aucun renseignement en cliquant sur le bouton Valider (situé sur la première page du formulaire).

Choisir un cas

Rechercher

ID de site

ID de site	Nom du site	Statut	Numéro d'unité	Adresse (ligne 1)	Adresse (ligne 2)	Ville	Province	Code postal
1-1057ESL	Anshu New	Active		172 JOHN ST		TORONTO	ON	M5T1X5
1-1056QVH	Anshu-Mail confirmation	Active		176 JOHN ST		TORONTO	ON	M5T1X5
1-1063EH4	PFR SITE	Active	401	172 JOHN ST		TORONTO	ON	M5T1X5
1-1072209	Structural Repair	Active	123	172 JOHN ST	NEAR ABC	TORONTO	ON	M5T1X5
1-1071RLZ	Interest Check	Active	567	174 JOHN ST	werty	TORONTO	ON	M5T1X5
1-1071ROU	Anshu-Mail Conf Mor...	Active		172 JOHN ST		TORONTO	ON	M5T1X5
1-106X3QT	Proportion Check	Active	401	174 JOHN ST	Near xyz	TORONTO	ON	M5T1X5

Première Précédente Suivante Dernière

OK Annuler

Remarque : si votre organisation ne peut pas sélectionner l'emplacement du site requis à l'étape 2 de la procédure de demande de renouvellement des installations des partenaires, soumettez immédiatement une demande d'assistance pour le site afin de mettre à jour ou de créer l'inscription du site. Cela permettra de s'assurer que le site est activé à temps pour respecter la date limite de dépôt des demandes.

Une fois que le site souhaité a été sélectionné dans la fenêtre de choix du site, sélectionnez OK. Le nom du site sera alors inscrit dans le champ Site. Cliquez sur le bouton pour télécharger le formulaire et commencer.

1 Passer en revue les renseignements sur le programme

2 Télécharger et téléverser le formulaire rempli

3 Joindre les documents à l'appui

4 Confirmer l'envoi

Étape 2 - Remplir le formulaire

Sélectionnez le site où vous postulez pour un projet?

PFR SITE

Télécharger le formulaire pour commencer

Commencez à remplir le formulaire en cliquant sur le bouton Télécharger le formulaire. Après avoir téléchargé le formulaire, enregistrez-le sur votre ordinateur et remplacez-le électroniquement en utilisant un lecteur de fichiers PDF compatible. Nous conseillons l'utilisation d'Adobe Acrobat Reader DC. N'oubliez pas de téléverser le formulaire rempli ci-dessous avant de passer à l'étape 3 du processus de demande.

Télécharger le formulaire

Programme
MSESC-Programme de renouvellement des installations des partenaires-Immobilisations mineures-2025/26

Dossier
2025-02-1-210569921

Date de création
26/02/2025 13:50:22

Statut
Demande

Date limite de la demande

7. REMPLIR LE FORMULAIRE

Organisme général, adresse et coordonnées

Ces renseignements sont préalablement remplis en fonction des renseignements fournis lors du processus d'inscription à Paiements de transfert Ontario :

Renseignements sur l'organisme

- Nom de l'organisme
- Nom légal de l'organisme

Coordonnées de l'organisme

- Adresse professionnelle
- Adresse postale

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisme

- Personne-ressource de l'organisme

Avant de poursuivre le processus de demande, veuillez vous assurer que ces renseignements sont à jour et exacts. Les lignes directrices pour mettre à jour les renseignements sur l'organisme pour cette section se trouvent [ici](#).

Renseignements sur le site et le programme

Chaque formulaire de demande permet de soumettre plusieurs projets pour un même site. Veuillez vous reporter à la section sur les renseignements sur le projet pour savoir comment soumettre plusieurs projets dans le cadre d'une seule demande.

Important : Veuillez présenter seulement une demande par site.

L'adresse du site, la région et les programmes offerts sur place sont préremplis pour le site sélectionné à l'étape 2 de la procédure de demande. Ces informations sont en lecture seule et ne peuvent pas être modifiées sur le formulaire. Si des mises à jour sont nécessaires, veuillez soumettre une demande de modification du site dans le module d'inscription du site PTO du MDESC afin de mettre à jour les informations relatives au site.

Informations sur l'emplacement et le programme

Indiquez les informations sur l'emplacement du ou des projets d'immobilisations pour le financement demandé dans le cadre de cette demande.

Cette section a été remplie automatiquement avec les informations fournies lors du processus d'inscription sur le site.

Informations sur l'emplacement et le programme

L'identifiant du site

1-1FG2P4A

Numéro du logement

Adresse 1 :

5 VALLEY CRES

Adresse 2 :

Ville/village :

SCARBOROUGH

Province :

ON

Code postal :

MIR

Pays :

Canada

Région de l'emplacement :

Région du Centre

Veuillez indiquer le programme principal offert sur place :

Composant	Région du composant	Primaire
Services de protection de l'enfance	Région du Centre	☒
Besoins particuliers complexes	Région du Centre	☐

Coordonnées du site

- Les coordonnées du site sont préremplies à partir du module d'inscription du site. Les coordonnées peuvent être mises à jour, ajoutées ou supprimées au besoin dans le formulaire de demande.
- Au moins une personne doit être identifiée comme étant le **contact principal** et le **signataire autorisé** (voir la capture d'écran ci-dessous). Une seule personne peut agir à titre de contact principal et signataire autorisé ou il peut s'agir de deux personnes distinctes.
- Le contact principal recevra des notifications par courriel à différentes étapes du processus de demande, par exemple, la confirmation de la présentation d'une demande, les rappels de rapport, etc.

IMPORTANT : Les demandeurs sont vivement encouragés à fournir un contact secondaire.

Principal : ☒	
Prénom : * Kyle	Nom de famille : * Chan
Titre : * President	Numéro de téléphone principal : * (905) 111-3558
Numéro de téléphone secondaire : (905) 111-3589	Adresse électronique : * kyle.chan@email.ca
Signataire autorisé ☒	

Renseignements liés au projet

Les questions liées à la propriété du site, à l'âge du bâtiment et à l'utilisation résidentielle sont maintenant préremplies à partir du module d'inscription du site.

1. Statut de propriété

Propriété

2. Si le projet se déroule dans une installation louée, est-ce que votre contrat de location vous exige d'effectuer ces rénovations ?

Non

3. Année de construction du bâtiment/logement

2021

4. S'agit-il d'un site résidentiel ?

Oui

Questions d'évaluation du projet

La plupart des questions de cette section sont obligatoires. L'objectif de cette section est d'obtenir des renseignements sur le projet qui seront utilisés par le ministère pour évaluer le projet en vue de son approbation. Veuillez vous reporter à l'**annexe A** du présent guide pour un échantillon de projets admissibles et non admissibles à un financement dans le cadre du Programme de renouvellement des installations des partenaires.

IMPORTANT : : Veuillez ne présenter qu'une seule demande dans PTO par site.

Vous pouvez demander plusieurs projets par site en cliquant sur le bouton « Ajouter ». Vous devez répondre aux questions d'évaluation du projet pour chacun d'entre eux.

Les réponses dans cette section sont obligatoires	Ajouter	Supprimer
4. Catégorie de la demande d'immobilisations mineures : *		
Extérieur de bâtiment		v
5. Nom du projet (Nom de l'élément) : *		
Entrances & Doors		v

Catégorie de demande d'immobilisations mineures et nom du projet (nom de l'élément)

Veillez consulter ci-dessous l'association de demandes d'immobilisations mineures et de noms de projets (nom d'élément) pour les questions 1 et 2 de cette section.

Sélectionnez la catégorie et le nom de projet qui reflètent le mieux le projet pour lequel on demande un financement.

<i>Catégorie de demande liée aux immobilisations mineures</i>	<i>Nom du projet (nom de l'élément)</i>
Extérieur du bâtiment	Revêtement mural extérieur Entrées et portes Produits d'étanchéité et de calfeutrage pour l'extérieur Mur de fondation Autre composant extérieur du bâtiment Parapets et verrières Plateformes et quais de chargement Fenêtres, y compris les cadres
Intérieur du bâtiment	Plafond Revêtement de sol Cloisons et portes intérieures Autre composant intérieur du bâtiment Finitions murales (peinture, garnitures, etc.) Accessibilité des salles de bain
Électricité	Système automatisé de contrôle de l'éclairage Appareils d'éclairage muraux extérieurs Systèmes et panneaux de distribution Source d'alimentation ou générateur de secours Éclairage intérieur Transformateurs principaux Alimentation électrique et appareillage de connexion principal Transformateurs abaisseurs de tension Appareils d'éclairage extérieurs non montés
Systèmes de protection incendie et de sécurité des personnes	Ferme-porte automatique Éclairage de sécurité et enseignes de sortie Systèmes d'alarme incendie et de communication vocale Pompes à incendie Cloisons coupe-feu Plans de sécurité incendie/d'intervention d'urgence Extincteur sans poignée Autre

Catégorie de demande liée aux immobilisations mineures	Nom du projet (nom de l'élément)
	Accessibilité du pavage/du trottoir Clôtures et barrières de sécurité Système de sécurité Détecteurs de fumée, de chaleur et de monoxyde de carbone Système de gicleurs ou réseau de canalisations d'incendie Réservoir d'eau
Matières dangereuses	Amiante Élimination des moisissures Autres matières dangereuses Biphényles polychlorés (BPC)
Système mécanique et chauffage, ventilation et climatisation (CVC)	Système d'automatisation du bâtiment Conduits Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation Autre système mécanique et chauffage, ventilation et climatisation (CVC) Appareil de transport vertical
Services publics municipaux	Service de gaz naturel Service public d'électricité Autres services municipaux Installations sanitaires Égout pluvial Approvisionnement en eau
Plomberie	Système de distribution d'eau domestique Autre (piscine, etc.) Accessoires de plomberie Système d'évacuation des eaux usées
Système privé de gestion des eaux usées	Caractère adéquat du système Station d'épuration des eaux d'égout sur place Autre système privé de gestion des eaux usées Stations de pompage Fosses septiques Élément épurateur et tuyauterie Bassins de stabilisation Remblais d'égout
Toit	Cheminées/chaudières Solin Toiture et membrane d'étanchéité

Catégorie de demande liée aux immobilisations mineures	Nom du projet (nom de l'élément)
	Structure du toit – <i>ce composant ne s'applique pas aux nouveaux bardeaux ou au goudronnage, mais plutôt aux défaillances structurales.</i> Drainage du toit Ventilation du toit Puits de lumière et ouvertures de toit
Finitions du site	Aménagement paysager et aires de pique-nique Autres finitions du site Pavage et bordures de stationnement Passages et escaliers extérieurs Clôtures et barrières pare-vue Murs de soutènement Pavage et bordures de la chaussée Signalisation Drainage du site
Travaux structurels	Superstructure du bâtiment Escaliers intérieurs Autre structure Sous-structure (fondation)
Approvisionnement en eau	Capacité adéquate du système Tuyauterie extérieure du bâtiment principal Autre composant d'approvisionnement en eau Filtration et traitement de l'eau Puits de forage Structure pour abri de puits/station de pompage

Description du projet (description du composant)

La description du projet doit contenir des explications sur la nécessité et la nature du projet, et fournir suffisamment de détails sur son champ d'application. Veuillez commencer vos phrases par un verbe et expliquer avec précision le champ d'application du projet.

- **Exemple** : « Portes » ne décrit pas adéquatement le projet pour la présentation d'une demande de subvention. Une description raisonnable serait « Remplacer trois portes brisées pour assurer la sûreté et la sécurité des clients ». Le champ d'application et la nature du projet sont maintenant clairs.

- La description du projet doit être brève et détaillée convenablement.

IMPORTANT : Les projets multiples pour un même site doivent être présentés sur une même demande). Cependant, les projets qui comportent des éléments interreliés doivent être présentés comme un seul projet. Veuillez sélectionner le facteur de coûts du composant le plus important pour refléter les champs « Catégorie de demande liée aux immobilisations mineures » et « Nom du projet ». Le champ de description doit être utilisé pour fournir des renseignements supplémentaires sur le champ d'application et les coûts du projet.

Exemple 1 : rénovation d'un sous-sol avec les composants suivants :

- 5 000 \$ pour moderniser les systèmes de drainage;
- 3 000 \$ pour remplacer le revêtement de sol;
- 2 000 \$ pour éliminer les moisissures.

Catégorie de projet : plomberie

Nom du projet : drainage des eaux pluviales

Description du projet : rénover le sous-sol à la suite de dommages causés par les eaux de pluie, pour un coût total estimé à 10 000 \$. Le coût comprend la modernisation des systèmes de drainage (5 000 \$), le remplacement du revêtement de sol par de nouveaux tapis (3 000 \$) et l'élimination des moisissures (2 000 \$).

Exemple 2 : Une salle de bains doit être rénovée pour répondre aux besoins d'un client et comprend les composants suivants

- 1 000 \$ pour remplacer une baignoire standard avec une baignoire accessible;*
- 5 000 \$ pour modifier l'aménagement structurel afin de le rendre plus accessible;
- 2 000 \$ pour la plomberie.

Catégorie de projet : intérieur du bâtiment

Nom du projet : autre composant intérieur du bâtiment

Description du projet : rénover la salle de bains pour répondre aux besoins du client, pour un coût total estimé à 8 000 \$. Le coût comprend le remplacement d'une baignoire (1 000 \$)*, des modifications à la structure (5 000 \$) et les accessoires de plomberie (2 000 \$).

***Remarque :** Le mobilier, les accessoires fixes et le matériel ne sont pas considérés des coûts d'immobilisations mineures admissibles. Dans l'exemple ci-dessus, les nouveaux accessoires fixes, tels que les robinets, les toilettes, les baignoires régulières et les lumières, ne devraient pas être compris dans le coût indiqué dans la demande.

État – Quel est l'état du site/de l'élément qui doit être réparé, remplacé ou amélioré?

Veillez consulter ci-dessous les évaluations et les définitions de l'état. Sélectionnez l'état qui correspond le mieux à celui du site ou de l'élément pour lequel le financement est demandé.

État du site / de l'élément	Définition
Bon état	Fonctionne comme prévu; détérioration normale observée; aucun entretien prévu au cours des cinq prochaines années.
Condition modérée	Fonctionne comme prévu; détérioration normale et usure peu importantes observées; un entretien sera nécessaire au cours des cinq prochaines années pour maintenir la fonctionnalité.
Mauvais état	Ne fonctionne pas comme prévu; détérioration et usure importantes observées; un entretien et quelques réparations seront nécessaires au cours de la prochaine année pour restaurer la fonctionnalité.
état critique	Ne fonctionne pas comme prévu; détérioration importante et usure considérable observées; la structure de soutien pourrait être endommagée; peut présenter un risque pour les personnes ou le matériel; il faut s'en occuper sans tarder.

Coût estimatif du projet après remboursement de la TVH

Les estimations de coûts tiennent compte des recouvrements et des remboursements (après remboursement de la TVH). La formule est la suivante : coût total hors taxe du projet (n° 7a), plus le montant non remboursable de la TVH (n° 7b). Voir la calculatrice du remboursement de la TVH dans les pièces jointes à l'Étape 1 du processus de demande.

7a. Coût du projet avant impôts *

5,000.00\$

7b. Montant non remboursable de la TVH (SVP utilisez la calculatrice pour la remise) *

750.00\$

7c. Coût estimé déduction faite du remboursement de la TVH (le montant ne doit comporter aucune décimale ou le symbole \$)

5,750.00\$

Les devis soumis par des entreprises qualifiées sont une méthode à privilégier pour estimer les coûts de chaque projet. Il n'est pas obligatoire d'obtenir des devis pour

demander une subvention; cependant, les demandes auxquelles on a joint des devis récents (rédigés il y a moins de 18 mois) d'entreprises qualifiées seront traitées en priorité.

- Le ministère exige que les BPT utilisent un processus ouvert, équitable et concurrentiel pour l'approvisionnement en biens et services lorsqu'ils reçoivent un financement pour des projets d'immobilisations mineurs approuvés.
- L'obtention de trois devis auprès de trois fournisseurs qualifiés est considérée une pratique exemplaire qui s'appuie sur la Directive en matière d'approvisionnement dans le secteur parapublic. Pour consulter les directives du secteur parapublic, veuillez cliquer [ici](#).
- Le ministère s'attend à ce que l'option la moins coûteuse qui répond le mieux aux besoins du site soit sélectionnée. Par exemple, pour un projet de remplacement de la toiture, les bardeaux d'asphalte sont préférables aux bardeaux de tuiles (leur coût est moindre). Si un BPT choisit une option plus coûteuse, le ministère envisagera la possibilité d'approuver le projet sur la base du coût le plus bas, et le BPT devra financer la différence, à moins qu'il ne soit prouvé que l'option la moins coûteuse est inacceptable.

Fournissez un résumé de la façon dont ce projet améliore l'exécution du programme du MDESC ou contribue à satisfaire aux exigences permanentes/structurales connexes en matière de sécurité (le cas échéant).

Lorsque vous demandez une subvention pour un projet qui améliorera la prestation des services ou augmentera la capacité, veuillez joindre une courte note dans laquelle vous devez quantifier les améliorations (p. ex., les rénovations ajoutent deux lits à la capacité ou facilitent la prestation des services ministériels à 50 personnes supplémentaires chaque année).

Échéance – Quand ce projet doit-il être achevé?

Le formulaire permet cinq options en ce qui concerne le calendrier de réalisation :

- **Immédiat – Avis d'infraction reçu.** Il ne faut utiliser cette option que si le site a fait l'objet d'une ordonnance ou d'un avis d'infraction lié à la santé et à la sécurité, au code de prévention des incendies, au code du bâtiment, ou de tout autre arrêté municipal ou provincial applicable. Cette catégorie ne peut pas être utilisée en prévision d'une ordonnance. **Remarque :** Si cette option est sélectionnée, il faut soumettre un exemplaire de l'avis d'infraction et une citation connexe dans le cadre de l'étape 3 (pièces jointes en vue de la soumission) du processus de demande.

- **Immédiat.** Cette réponse a trait aux réparations ou transformations imprévues qui perturbent gravement la prestation des services sur le site et doivent être effectuées en urgence. **Remarque :** Si aucune pièce justificative n'est fournie, les priorités liées aux projets sélectionnés dans cette catégorie seront redéfinies à la discrétion du ministère. Pour justifier cette catégorie de l'échéancier, le BPT doit impérativement présenter les pièces jointes suivantes dans le cadre de l'étape 3 (pièces jointes en vue de la soumission) du processus de demande :
 - Un rapport d'entrepreneur ou d'ingénieur attestant que la réparation doit être effectuée immédiatement
- **Moyen terme (d'un à deux ans).** Cette section s'applique aux réparations ou aux changements qui sont prévus ou imprévus, mais restent en suspens. Tout élément qui n'entraîne pas de problème urgent pour les occupants de l'immeuble ou l'exécution du programme doit être classé dans la catégorie « Moyen terme (d'un à deux ans) ».
- **Planification à long terme (plus de deux ans).** Cette section sert à préciser que la durée de vie prévue d'un élément fonctionnel de construction touche à sa fin, mais que cet élément fonctionne actuellement. Il faudra toutefois réaliser d'importants travaux de réparation ou de transformation au cours des prochaines années. Un élément du bâtiment devra être réparé ou remplacé à l'avenir.

Ce projet soutient-il plus de dix clients en établissement?

Si le site offre des services résidentiels à plus de 10 personnes (c.-à-d., s'il dispose de 10 lits ou plus), vous pouvez répondre par oui.

Ce projet répond-il directement aux besoins particuliers d'un ou plusieurs clients?

Le but de cette question est de déterminer si le projet demandé répond aux besoins particuliers des clients. Parmi ces projets d'infrastructure, on peut citer la rénovation d'une unité avec salle de bain attenante ou un changement des fenêtres pour accroître la sécurité des clients.

Ce projet est-il conçu pour servir les communautés ou les personnes autochtones?

L'objectif de cette question est de déterminer si le projet demandé soutient les communautés autochtones ou des personnes vivant dans les réserves et hors de celles-ci.

Ce projet rend-il le site plus accessible dans le cadre de la LAPHO?

L'objet de cette question est d'établir si le projet proposé permet de faire en sorte que le site devienne ou demeure conforme à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). Exemples de projets d'infrastructures conformes à la LAPHO : modification de la conception des bâtiments (p. ex.

modification des escaliers, des portes, des couloirs et de la disposition des salles pour les rendre plus accessibles).

La LAPHO vise à établir, à supprimer et à éviter les obstacles que doivent surmonter les personnes handicapées dans d'importants aspects de la vie quotidienne. Cette norme s'applique aux organismes des secteurs privé et public de l'Ontario. **Remarque :** Le BPT a la responsabilité ultime de se conformer à la LAPHO.

Déclaration et signature

En remplissant cette section, le directeur général (ou l'équivalent) affirme que :

- les renseignements sont complets, exacts et à jour;
- le site sert actuellement à mettre en œuvre les programmes du ministère (il existe un lien de financement direct avec le MDESC);
- toutes les demandes liées aux immobilisations mineures visent à faciliter la mise en œuvre des programmes financés par le MDESC.

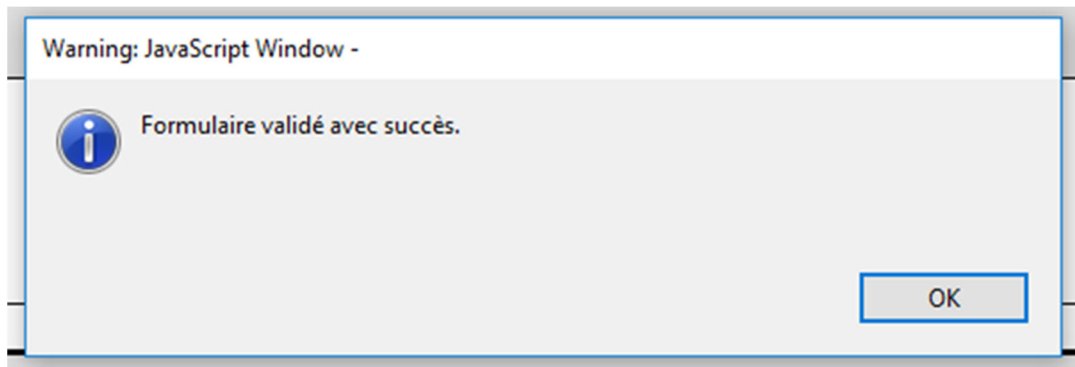
8. INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Validation des demandes

Après avoir rempli le formulaire de demande, cliquez sur le bouton « Valider » qui se trouve en haut à droite de la page. Vous pourrez ainsi vous assurer d'avoir rempli tous les champs obligatoires du formulaire. Le système PTO rejettera le formulaire de demande si des champs obligatoires sont vides.

Détailler	Valider
-----------	---------

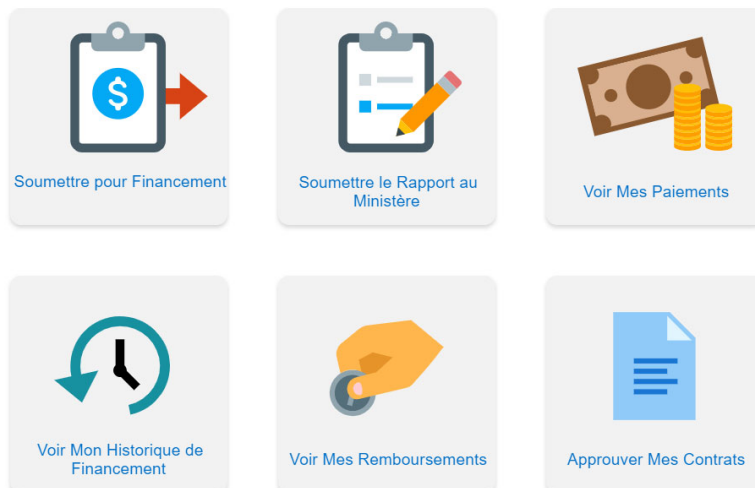
Le message suivant indique que le formulaire de demande a été validé. **Remarque :** Veuillez sauvegarder le formulaire de demande sur votre ordinateur avant de le télécharger (règle d'affectation suggérée des noms de fichier : Numéro de cas – Adresse du site – Type de projet).



Téléchargement du formulaire de demande

Pour soumettre une demande, veuillez ouvrir une session dans le [portail de PTO](#). Après l'ouverture de session (voir la section 6 pour obtenir de l'aide), cliquez sur « **Voir mon historique de financement** » sous « **Je cherche à** ».

 Je cherche à :



Le programme affichera ensuite les cas (demandes) de votre organisme. À partir de cette liste, cliquez sur le numéro de cas pour sélectionner le formulaire que vous souhaitez soumettre. Le système PTO vous redirigera à la fenêtre « Soumettre pour financement » (voir ci-dessous).



Voir Mon Historique de Financement

Demandes provenant de mon organisation selon le statut suivant : En cours de traitement, Demande, Active ou Fermée.

Dossiers de mon organisation

[Requête](#)

Nouveau	N° de dossier	Programme	Statut	Ouvert▲▼	Fermé	Date limite de la de
★	2019-09-1-1378528729	MSESC - R...	En cours de...	11/09/2019 ...		28/06/2022 17:00:0

Dans la fenêtre « Soumettre pour financement » de la demande choisie, cliquez sur Étape 2, « **Remplir le formulaire** ». Cliquez sur [Upload Form](#) pour commencer le processus de téléversement de demande.



Le programme vous demandera de remplir le formulaire de demande. Cliquez sur la **boîte de sélection** indiquée ci-dessous pour joindre le fichier de demande. Après avoir sélectionné le fichier, cliquez sur « **Télécharger** ». Après le téléversement du fichier, cliquez sur « **Suivant** » pour lancer le traitement de la demande.

Nom de fichier:★

Commentaires:

[Téléverser](#) [Annuler](#)

Cliquez sur la boîte de sélection pour procéder au téléversement.

Téléchargement des documents justificatifs

Lorsque vous aurez téléchargé votre formulaire de demande, vous devrez joindre les **documents justificatifs (étape 3)**. Veuillez télécharger les documents justifiant les coûts connexes (comme les devis) ou l'urgence du projet (rapport de l'ingénieur, avis d'infraction, etc.). Ces documents aideront le ministère à mieux évaluer les demandes relatives à ces projets. Dans la section Pièces jointes fournies par l'organisation, sélectionnez « Nouveau » pour téléverser d'autres fichiers à joindre à votre demande.

Remarque : Il faut obligatoirement joindre ces documents si l'option « Immédiat » ou « Immédiat – Avis d'infraction reçu » a été sélectionnée pour l'échéancier du projet.

Cliquez sur « **Suivant** » dès que toutes les pièces jointes supplémentaires ont été téléchargées.

Téléverser les pièces jointes

Vous trouverez ci-dessous une liste de toutes les pièces jointes qui ont été téléversées pour appuyer votre soumission, y compris le formulaire rempli à l'étape 2. Veuillez vous reporter au tableau **Examiner les justificatifs joints** sur cette page pour obtenir une liste de documents supplémentaires à l'appui de votre soumission. Vous pouvez téléverser des documents supplémentaires en cliquant sur le bouton **Nouveau** button (+ Nouveau) ou en **glissant-déposant** le fichier dans le tableau ci-dessous. Vous devrez sélectionner le **type de pièce jointe** dans la liste déroulante après avoir téléversé chaque fichier.

Si le tableau **Examiner les justificatifs joints** n'apparaît pas sur cette page, aucun document supplémentaire n'est requis et vous pouvez passer à l'étape 4.

+ Nouveau Supprimer Requête				
Nom de fichier	Type de pièce jointe	Taille (en octets)	Format de fichier	Date et heure
Première Précédente Suivante Dernière				

Lorsque vous aurez téléchargé avec succès les documents justificatifs supplémentaires, vous serez invité à confirmer leur envoi ainsi que celui de votre demande. Cliquez sur « Compléter la demande » pour continuer.

Étape 4 - Confirmer la soumission

C'est la dernière étape du processus de demande. Veuillez noter qu'une fois que vous aurez cliqué sur le bouton **Compléter la demande**, vous **ne pourrez plus apporter de modifications au formulaire téléversé à l'étape 2** sans communiquer avec l'équipe du Service à la clientèle de Paiements d transfert Ontario pour obtenir de l'aide. S'il le faut, vous pourrez encore télécharger d'autres documents à l'appui de votre demande après l'avoir soumise.

Compléter la demande

Remarque : Après avoir envoyé la demande, vous ne pouvez plus modifier le formulaire de demande. Vous pouvez toutefois envoyer une pièce jointe après l'envoi de la demande initiale.

Le système PTO affichera le message suivant lorsque la demande a été envoyée avec succès :



Soumettre pour Financement

Félicitations! Votre demande a bien été soumise. Si vous nous avez donné une adresse électronique, vous recevrez un message de confirmation sous peu. N'oubliez pas de vérifier vos pourriels et courriels indésirables.

[Retour à la page d'accueil](#)

ANNEXE A : PROJETS ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

Qu'est-ce qui est admissible et qu'est-ce qui ne l'est pas?

Admissible	Non admissible
Extérieur du bâtiment • Réparation/remplacement du revêtement extérieur (rejointement de la brique, parement, etc.) • Réparation/remplacement des portes extérieures, des fenêtres, des produits de scellement, etc. • Modifications apportées à l'entrée du bâtiment (agrandissement des portes, garde-corps et rampes)	Extérieur du bâtiment • Nettoyage des avancées de toiture et autres travaux d'entretien extérieur ordinaires • Souffleuses à neige et tondeuses à gazon
Intérieur du bâtiment • Finitions intérieures, comme le remplacement ou la réparation du plancher, des tuiles, etc. • Réaménagement mineur des espaces en vue d'améliorer le programme (p. ex., conversion de l'espace d'entreposage du sous-sol en bureau ou en chambre) • Ajout/réparation/remplacement de dispositifs spécialisés pour faciliter l'accès de la clientèle du programme au bâtiment (barres d'appui dans les cabinets de toilette, systèmes de levage fixés au plafond, signalisation, rampes, plateforme élévatrice, etc.) • Élargir les portes	Intérieur du bâtiment • Entretien ménager courant, comme le nettoyage des conduits et des tapis, etc. • Garages non attenants au bâtiment principal • <u>Mobilier, accessoires fixes et matériel</u> ○ Matériel de bureau, comme les bureaux, les tables, les chaises, etc. ○ Classeurs, armoires à pharmacie ○ Lits, canapés, commodes, etc. ○ Couvre-fenêtres (stores, rideaux)
Électricité • Réparation/remplacement des panneaux, des tableaux et des sous-systèmes électriques • Réparation/remplacement des systèmes de câblage et de distribution électrique	Électricité • Tous les appareils • Appareils d'éclairage : les douilles de lampe et les câbles peuvent être remplacés. Les luminaires ne sont toutefois pas admissibles. • Ordinateurs et systèmes informatiques • Téléphones, systèmes téléphoniques

Admissible	Non admissible
<i>Protection contre les incendies et sécurité des personnes</i> • Réparation/remplacement des panneaux de signalisation • Réparation/remplacement des dispositifs de détection et d'urgence • Réparation/remplacement des dispositifs de signalisation • Mise en œuvre de changements requis par la loi : ○ Dispositions du Code de prévention des incendies de l'Ontario ○ Dispositions du Code du bâtiment de l'Ontario ○ Règles de santé publique • <u>Mesures de sécurité propres à un projet :</u> ○ Vitres incassables ○ Caméras de surveillance et systèmes de sécurité, seulement s'il s'agit d'éléments essentiels au programme, exigés par le ministère (c.-à-d. dans les refuges pour femmes victimes de violence conjugale et les établissements de services de justice pour la jeunesse) ○ Clôtures et barrières de sécurité	<i>Protection contre les incendies et sécurité des personnes</i> • Défibrillateurs et extincteurs d'incendie • Formation du personnel • Inspections, travaux d'entretien ou contrôles annuels
<i>Matières dangereuses</i> • Enlèvement de l'amiante • Autres matières dangereuses se trouvant sur le site et devant être traitées ou supprimées	<i>Matières dangereuses</i> • Inspections et travaux d'entretien annuels
<i>Système mécanique et chauffage, ventilation et climatisation (CVC)</i> • Réparation/remplacement de la fournaise et des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) • Réparation/remplacement du chauffe-eau	<i>Système mécanique et chauffage, ventilation et climatisation (CVC)</i> • Entretien régulier des unités de chauffage, de ventilation et de conditionnement d'air, des ascenseurs ou d'autres installations techniques nécessitant un entretien régulier.

Admissible	Non admissible
Services publics municipaux • Réparation des conduites de gaz non prises en charge par la municipalité • Branchements d'égouts non pris en charge par la municipalité	Services publics municipaux • Factures de téléphone, d'eau, de gaz et d'électricité
Plomberie • Réparation/remplacement de la pompe de puisard • Drainage des eaux pluviales • Changement et reconfiguration des canalisations	Plomberie • Accessoires fixes, comme les lavabos et les toilettes • Réparations des robinets qui fuient; déboucher les toilettes bouchées
Système privé de gestion des eaux usées • Réparation ou remplacement des systèmes de fosse septique (notamment les fosses septiques et les canalisations)	Système privé de gestion des eaux usées • Pompage et entretien des fosses septiques
Toit • Réparation/remplacement du toit • Étanchéité et drainage du toit • Ventilation du toit	Toit • Nettoyage des gouttières
Finitions du site • Réparation/remplacement des stationnements et des entrées de garage • Réparation/remplacement des voies piétonnières • Nivellement d'un terrain	Finitions du site • Aménagement paysager esthétique ou structures/constructions ornementales comme des fontaines, des pergolas, des bains d'oiseaux, etc. • Coupe ou élagage d'arbre • Aires de jeu extérieures • Terrasses et patios, à l'exception de ceux requis aux sorties d'urgence • Remises
Travaux structurels • Réparation de la fondation (sous-structure) • Réparation/remplacement des murs et des planchers (superstructure) • Réparation/remplacement du toit	Travaux structurels <u>Projets d'immobilisation majeurs</u> • Création d'un nouvel actif physique (immobilisations) à la suite d'un achat ou d'une nouvelle construction • Agrandissement ou rénovation majeure d'un actif physique existant (immobilisations) entraînant une augmentation significative de la capacité en matière de prestation du service, des frais d'exploitation ou de

Admissible	Non admissible
	la juste valeur marchande du bâtiment.
<i>Approvisionnement en eau</i> • Réparation ou remplacement du toit • Filtration et traitement de l'eau	<i>Approvisionnement en eau</i> • Maintenance du système de filtration • Rafraîchisseurs d'eau ou eau en bouteille

ANNEXE B : LISTE DE VÉRIFICATION DES CONSEILS UTILES

- ☐ Avant de remplir la demande, veuillez passer en revue l'ensemble de ce document. Il est recommandé d'avoir un exemplaire de ce document afin de le consulter pour remplir la demande.
- ☐ Avant de poursuivre le processus de demande, veuillez vous assurer que les renseignements organisationnels et du site sont à jour et exacts.
 - Les lignes directrices pour mettre à jour les renseignements sur l'organisme pour cette section se trouvent [ici](#).
 - Si les renseignements relatifs au site doivent être mis à jour, veuillez soumettre une demande de modification du site dans le module d'inscription du site PTO du MDESC afin de mettre à jour les renseignements pertinents relatifs au site.
- ☐ Voici quelques suggestions pour les organisations qui traitent un fort volume de demandes de financement :
 - Sauvegarder les dossiers de demande dans un répertoire spécifique de votre ordinateur. Cela vous permettra de travailler hors ligne et de transmettre le formulaire à l'ensemble de votre organisation.
 - Utiliser des conventions d'appellation de fichiers personnalisées : N° de cas – Adresse du site
 - Utiliser une feuille de calcul pour suivre les projets particuliers demandés dans chaque demande et leur état d'avancement. Cela vous permettra également de faire référence à tout projet approuvé par le ministère à partir de la demande.

N° de cas	Nom du projet	Adresse du site	Type de projet / description	Coût du projet	État d'approbation

- ☐ *Tous les projets doivent être répartis à un niveau significatif* – les projets de composants interconnectés doivent être soumis comme un seul projet.
- ☐ Les demandes de projet doivent porter uniquement sur les immobilisations mineures. Dans la demande, n'incluez pas les projets portant sur un agrandissement du bâtiment ou un élargissement du programme. À ce sujet, communiquez avec votre représentante ministérielle ou représentant ministériel pour discuter du processus de demande de financement d'immobilisations majeures.
- ☐ Le cas échéant, vous devez télécharger les documents justifiant les coûts connexes (comme les devis) ou l'urgence du projet (rapport de l'ingénieur, analyse de rentabilisation, avis d'infraction, etc.).
 - ***Il faut joindre obligatoirement ces documents si l'option « Immédiat » ou « Immédiat – Avis d'infraction reçu » a été sélectionnée pour l'échéancier du projet.***